

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **Quelles sont les conclusions des nombreux débats sur la prise en charge de la ménopause au cours des dernières années ?**

*Les experts canadiens fournissent des renseignements à jour sur la prise en charge de la ménopause dans le Rapport de consensus sur la ménopause 2006*

**OTTAWA (Ontario), le 7 février 2006** – La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) rend aujourd'hui public le Rapport de consensus sur la ménopause 2006 (le « rapport »), soit une ressource mise à jour qui réunit tous les renseignements cliniques et scientifiques pertinents sur la prise en charge de la ménopause, y compris les conclusions d'études cliniques menées au cours des dernières années. Le rapport, issu des travaux d'un groupe d'experts multidisciplinaire, vise à fournir aux médecins canadiens les renseignements les plus récents et l'opinion d'experts qui leur permettront de conseiller et de traiter leurs patientes.

Le rapport émet des recommandations pratiques à l'intention des médecins sur la prise en charge de la ménopause chez les femmes asymptomatiques en santé et chez celles qui présentent des symptômes vasomoteurs (p. ex. bouffées de chaleur ou sueurs nocturnes), des problèmes urogénitaux et sexuels (p. ex. infections récurrentes des voies urinaires ou sécheresse vaginale), ainsi que des sautes d'humeur et des troubles de la mémoire. Le rapport traite également de certaines affections en particulier, notamment les maladies cardiovasculaires, l'ostéoporose et le cancer.

– suite –

## **RAPPORT DU CONSENSUS SUR LA MÉNOPAUSE 2006 DE LA SOGC / 2**

« La ménopause se manifeste de façon unique chez chaque femme; toutefois, il existe une série de symptômes et de problèmes connexes que toutes les femmes rencontrent. Ce dont nous avons besoin est de l'information fiable fondée sur des faits, afin que les problèmes liés à la ménopause puissent être traités de manière appropriée », affirme le D<sup>r</sup> Michael Helewa, professeur d'obstétrique et de gynécologie au Département d'obstétrique, de gynécologie et des sciences génésiques de l'Université du Manitoba, directeur du service d'obstétrique clinique à l'Hôpital général St-Boniface à Winnipeg, au Manitoba, et président de la SOGC. « Le présent rapport de consensus présente des modèles de traitement fondés sur les données scientifiques les plus récentes, qui se concrétiseront par de réelles améliorations de la santé et de la qualité de vie des femmes ménopausées au Canada. Il apporte aux médecins les renseignements dont ils ont besoin pour aider les femmes à prendre des décisions éclairées concernant le soulagement de leurs symptômes ménopausiques, ainsi que pour les aider à maintenir leur santé et leur mieux-être à long terme. »

Le groupe d'experts, composé d'endocrinologues, de gynécologues, de médecins de famille et de santé publique, d'un cardiologue et d'un psychiatre, a évalué toutes les données pertinentes publiées dans les journaux examinés par les pairs. La SOGC a mis au point le Rapport de consensus sur la ménopause en 1994 et publié deux mises à jour depuis, dont la dernière en 2002.

### **RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

Le Rapport de consensus sur la ménopause 2006 est un document complet qui paraîtra dans l'édition de février du Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada (JOGC). Le rapport est divisé en cinq grandes sections : mode de vie et mieux-être, traitement symptomatique, santé sexuelle et urogénitale, cancer et traitement de l'ostéoporose.

« Cette fois, la mise à jour intègre les nouvelles données cliniques disponibles depuis les dernières années. Nous avons pour objectif de permettre aux médecins et aux femmes d'obtenir accès à des renseignements complets afin qu'aucune femme ne souffre inutilement en raison de peurs fondées sur des renseignements peu fiables », d'expliquer le D<sup>r</sup> Helewa.

– suite –

## RAPPORT DU CONSENSUS SUR LA MÉNOPAUSE 2006 DE LA SOGC / 3

### RECOMMANDATIONS DU RAPPORT (SUITE)

Les principales recommandations du rapport sur la ménopause sont les suivantes :

- ~ Mode de vie et mieux-être : Les professionnels de la santé doivent discuter avec les femmes ménopausées de choix de vie sains, particulièrement en ce qui concerne l'alimentation et l'exercice, et en favoriser la mise en œuvre.
- ~ Traitement symptomatique : La SOGC recommande aux professionnels de la santé de présenter l'hormonothérapie (HT) comme le traitement le plus efficace pour la prise en charge médicale des symptômes ménopausiques (p. ex. bouffées de chaleur, sueurs nocturnes et sautes d'humeur). La principale indication du recours à l'HT par voie générale devrait être la prise en charge des symptômes ménopausiques allant de modérés à graves. Le rapport recommande de prescrire l'HT selon la plus faible posologie efficace.
- ~ Santé sexuelle et urogénitale : L'œstrogénothérapie à administration locale (appliquée directement sur une zone précise) est recommandée si l'HT est prescrite aux seules fins de la maîtrise des symptômes vulvovaginaux tels que : sécheresse vaginale, douleur vulvaire, écoulement, urgence urinaire, pollakiurie et infections récurrentes des voies urinaires.
- ~ Cancer : Le risque de cancer du sein est toujours l'une des principales préoccupations des médecins et de leurs patientes. L'augmentation du risque de cancer du sein après cinq ans de traitement combiné aux œstrogènes et à la progestérone (HT par voie générale) est semblable en importance à l'augmentation associée à d'autres facteurs, dont les grossesses peu nombreuses après 30 ans, l'allaitement naturel limité, l'obésité après la ménopause, l'abus d'alcool, le tabagisme et le manque d'exercice physique.

– suite –

## RAPPORT DU CONSENSUS SUR LA MÉNOPAUSE 2006 DE LA SOGC / 4

### RECOMMANDATIONS DU RAPPORT (SUITE)

- ~ Traitement de l'ostéoporose : L'évaluation de l'ostéoporose chez les femmes postménopausées doit comprendre l'évaluation des facteurs de risque cliniques en ce qui a trait à la faiblesse de la densité minérale osseuse (DMO), ainsi que le recours à l'ostéodensitométrie. L'HT doit être offerte aux femmes présentant des symptômes postménopausiques comme le traitement le plus efficace pour le soulagement des symptômes et comme une option raisonnable pour la prévention de la perte osseuse et des fractures. Il faut toutefois bien peser les risques par rapports aux bienfaits si l'œstrogénothérapie est utilisée uniquement pour la prévention des fractures.

### À PROPOS DE LA MÉNOPAUSE

La ménopause, qui commence en moyenne à 51 ans, est caractérisée par la perte de la fonction ovarienne et se confirme par l'absence des menstruations pendant une période de 12 mois. La périménopause correspond à la période de transition vers la ménopause, lorsque l'organisme commence à produire des quantités moindres d'hormones femelles (œstrogènes et progestérone). La postménopause commence dès que la femme atteint la ménopause. La femme doit alors tenir compte de certaines considérations de santé additionnelles à long terme liées à l'âge, telles que l'ostéoporose et les maladies cardiovasculaires. L'approche de la ménopause représente une bonne occasion pour les femmes de faire évaluer leur état de santé global et leur mode de vie, et de se pencher sur les problèmes de santé potentiels à long terme.

À l'heure actuelle, environ quatre millions de Canadiennes atteignent la ménopause ou sont en postménopause. D'ici 2026, on estime que les femmes de plus de 50 ans formeront 22 pour cent de la population canadienne.

– suite –

## **RAPPORT DU CONSENSUS SUR LA MÉNOPAUSE 2006 DE LA SOGC / 5**

### **À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ DES OBSTÉTRICIENS ET GYNÉCOLOGUES DU CANADA (SOGC)**

Fondée en 1944, la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada représente plus de 2 700 membres professionnels, dont des gynécologues, des obstétriciens, des médecins de famille, des infirmières, des sages-femmes, ainsi que des professionnels du domaine paramédical. À titre d'une des principales autorités dans le domaine des soins de santé génésique, la SOGC émet des recommandations nationales liées à l'éducation publique et médicale sur d'importants sujets en matière de santé des femmes. La mission de la Société est de promouvoir la santé optimale des femmes par le leadership, la collaboration, l'éducation, la recherche et la défense des droits dans la pratique de l'obstétrique et de la gynécologie. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la SOGC, consultez le site Web à l'adresse [www.sogc.org](http://www.sogc.org).

– 30 –

**Pour obtenir de plus amples renseignements, un exemplaire du rapport ou une entrevue avec un représentant de la SOGC, veuillez communiquer avec :**

Nancy Bickford  
SOGC  
1 800 561-2416 ou  
613 730-4192, poste 330

Daphne Weatherby ou Sylvie Lafrance  
Edelman  
514 844-6665, poste 225 ou 244

\* Le guide sur la ménopause à l'intention des journalistes, qui accompagne le Rapport de consensus sur la ménopause 2006 de la SOGC, est fourni sur demande.